

parrain sieur Pierre Bertaud, conseiller à la cour des monnaies et seigneur de Talluys (pour Taluys), et marraine dame Marie Ferley veuve Terrasson, représentée par demoiselle Victoire Genève, grand-mère de l'enfant, qui ont signé (1).

FERLEY GENÈVE      BERTAUD      Jean-Victor GENÈVE

BERTAUD DE LA VAURE

JULLIAND, *vicaire*

Dans le premier de ces actes, figurent, comme parrain et marraine, deux membres de la famille Genève, peut-être un oncle et une tante ; dans le second, la marraine est représentée par l'aïeule de l'enfant, la mère de Victor Genève qui avait refusé, en 1745, son consentement au mariage de son fils avec Suzanne Serre.

De ces deux faits, surtout du dernier, nous pouvons conclure que la jeune femme avait été pleinement acceptée par la famille de son mari et qu'elle y avait peu à peu gagné tous les cœurs. Il résulte aussi qu'après sept années écoulées, la mort n'avait point encore rompu les liens de cette union que Rousseau avait vu se former d'un œil si jaloux.

Auguste BLETON.

---

(1) Registre 623. Paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, année 1752.